

Eure

Suite à l'accident qui a coûté la vie à Lucie Vandermeersch, le 6 juin dernier : la Ville et la Région au travail



« Le lycée Prévert est aujourd'hui saturé. Il n'y a pas suffisamment de locaux pour assurer tous les cours. Conséquence, des classes sont contraintes de suivre certains cours au lycée Risle-Seine. Les étudiants sont donc obligés de se rendre, à pied, entre les deux lycées, ce qui augmente forcément le risque d'accident. ». Pierre-Yves Germont, délégué départemental à l'Éducation nationale depuis 2014, ne mâchait pas ses mots dans *L'Éveil* du 18 juin dernier.

Interrogé par nos soins, Hervé Morin, président de la Région Normandie, responsable des lycées, évoque lui aussi une « surcharge » des effectifs au lycée Prévert de Pont-Audemer. « **Oui, nous sommes au courant**, indique Hervé Morin. **En effet, les effectifs augmentent depuis 10 ans [le lycée Prévert est prévu pour 900 élèves et ils sont aujourd'hui 1 413, NDLR]. C'est dans ce contexte qu'on a mutualisé avec Risle-Seine, dans la limite, bien sûr, de leurs possibilités. Mais on s'est vite rendu compte qu'il y avait une limite à cela : il faut que les élèves aient plusieurs heures de cours à la suite, là-bas. Sinon, ils multiplient les allers-retours** ».

Un premier projet à 22 millions d'euros

Selon Hervé Morin, la tendance à la hausse des effectifs a cessé depuis 2018. « **Mais malgré tout, il faut le reconnaître, avec la réforme du Bac et les enseignements spécialisés à venir, le besoin en nombre de salles de classe va, à nouveau, augmenter. Donc le problème des effectifs reste posé.** » Et pour y répondre, le président de Région dit ne pas être resté les bras croisés.

En 2016, un premier projet d'extension de l'établissement a été lancé. Les travaux à effectuer s'élevaient à 22 millions d'euros. « **C'était un premier projet. Dans le même temps, on attendait de recevoir l'accord du rectorat pour construire un lycée dans le Roumois (à Bourg-Achard) et il est finalement arrivé, en avril 2018. Donc le projet à 22 millions a dû être redéfini, car on a estimé que 400 à 500 élèves de Prévert aujourd'hui allaient rejoindre le lycée du Roumois, ce qui ramènerait Prévert à 900 élèves, soit sa capacité normale** », poursuit Hervé Morin. Ce dernier précise également que la Région a ensuite essayé, entre avril 2018 et février 2019, d'acquiescer des terrains pour « **faire la liaison entre Prévert et Risle-Seine.** » « **On a essayé avec trois parcelles. Pour deux d'entre elles, nous n'avons pas eu de retour. La dernière nous a été proposée à 222 000 € pour 480 m². On a abandonné parce qu'on n'a pas eu d'accord avec les propriétaires.** » Comme les deux premières phases n'ont pas abouti, la Région a opté pour une troisième phase : restructurer le lycée Prévert. « **Comme on doit retomber à 900 élèves, on va monter un projet pour restructurer prochainement le bâtiment et intégrer cela dans un autre programme lancé, sur le réaménagement des abords du lycée** », annonce le président de Région, qui souligne que 540 millions d'euros vont être dépensés, cette année, sur l'ensemble des lycées de la Région.

Ce projet parallèle de réaménagement des abords du lycée, Michel Leroux, le maire de Pont-Audemer et président de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, le connaît bien.

La ville a acheté des terrains

« **On n'a pas attendu qu'il y ait un drame, ça fait un moment qu'on [la ville, NDLR] travaille dessus. On a même recruté un urbaniste pour travailler sur ce dossier** », se défend Michel Leroux, qui tient à rappeler que l'accident qui a coûté la vie à une jeune fille de 16 ans le 7 juin dernier (*voir L'Éveil du mardi 11 juin 2019*) est, avant tout, lié à « **l'inattention** », plus qu'à la vitesse. « **On est en cours de réflexion pour restructurer l'espace entre les deux lycées pour une meilleure gestion de la circulation des élèves, des bus, des voitures et des vélos**, explique Michel Leroux. **C'est un dossier lourd, il ne s'agit pas seulement d'installer des ralentisseurs. La ville a acheté du foncier et va continuer à acheter, près de l'établissement. Ces dossiers demandent du temps, ils cheminent dans un cadre administratif obligatoire.** » Selon Michel Leroux, « **on ne peut pas faire des petits bouts dans un coin (ralentisseurs, passage piéton...), il faut une cohérence. On y réfléchit, on en est au stade des questions. Je n'ai rien à annoncer pour l'instant si ce n'est qu'il y aura des choses de faites à court et moyen termes.** »

Lucie Drieu